



**PROCES-VERBAL COMPLET  
DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU LUNDI 26 JUIN 2023 A 20h00**

Le Lundi 26 Juin 2023,

Le Conseil Municipal, légalement convoqué le mardi 20 Juin 2023, conformément aux articles L.2121-10 et 14 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni à la Mairie, salle du Conseil, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Bertrand DURANTON, Maire.

**Etaient présents :** Mme BOUCHON Céline, Mme DELORME Séverine, M. DURANTON Bertrand, M. SEIGLE Didier, M. SLACHETKA Emmanuel, Mme SCHULTZ Laurence, Mme BOUCHON Sylvie, M. HUTHER Fabrice, Mme MATHIEU Emilie, M. BACHER Bruno, M. QUEMIN Denis

**Excusés :** M. THIVOLET Daniel, M. JOURDAN Jérôme, Mme GENIN Chantal

**Absent :**

**Procuration :**

Formant la majorité des membres en exercice.

Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivité Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.

**M. HUTHER Fabrice est désigné pour remplir cette fonction.**

---

**ORDRE DU JOUR :**

- Approbation du Procès-verbal complet de la séance du Conseil Municipal du 24 Mai 2023,
- Administration générale
  - Délibérations :
    - Tarification périscolaire et accueil de loisirs pour 2023/2024
    - Approbation aménagement forestier 2023 - 2042
- Urbanisme
  - Lecture des déclarations préalable et permis de construire
- Divers

Présenté par Monsieur le Maire :

**Monsieur le Maire demande 1 minute de silence en souvenir de :**

- **M. BORDE Claude, Adjoint au Maire de 1959 à 1989 et Conseillé de 1989 à 1995.**
- **M. GENIN Jean-Paul, Conseillé de 2001 à 2007 et Adjoint de 2007 à 2014.**

## **APPROBATION DE COMPTE-RENDU DE CONSEIL MUNICIPAL :**

Le procès-verbal complet du Conseil Municipal du 24 Juin 2023 est approuvé à l'unanimité des présents.

## **ADMINISTRATION GENERALE :**

Comme évoqué lors du dernier Conseil pour le choix du traiteur cantine, un sondage a eu lieu auprès des parents. Le résultat annonce que 67% ont souhaités continuer avec l'entreprise BROSSARD. Le Conseil Municipal, après cette information décide, avec une abstention (Mme DELORME Séverine) et 10 voix pour, de continuer avec l'entreprise BROSSARD pour l'année scolaire 2023/2024.

**20h17 arrivé de M. SLACHETKA Emmanuel**

## **TARIFICATION ET REGLEMENT PERISCOLAIRE 2023/2024**

Suite à l'augmentation tarifaire du traiteur pour raison d'inflation, Monsieur le Maire conseil de revoir les tarifs pour la cantine et propose 0.10€ supplémentaires pour les repas, 0.05€ supplémentaires pour la garderie du midi et 1€ supplémentaire pour les enfants ne faisant pas partis de Bièvre Isère communauté.

### **Délibération**

Monsieur le Maire informe le Conseil,  
Qu'il y a lieu de modifier le règlement périscolaire afin d'y notifier les nouveaux tarifs pour l'année 2023-2024.

Après en avoir délibéré,

Le nouveau règlement de fonctionnement de l'accueil périscolaire est approuvé à l'unanimité des présents.

Monsieur le Maire est autorisé à signer le présent règlement périscolaire tel qu'annexé à la présente délibération et prendre toutes les dispositions utiles à la mise en œuvre de ce règlement.

Il décide de mettre en application ces décisions au 1er septembre 2023.

## **AMENAGEMENT FORET COMMUNALE DE SAVAS-MEPIN**

**Période 2023 - 2042**

### **Délibération**

Monsieur le Maire invite le conseil à se prononcer sur le projet de modification de l'aménagement de la forêt communale établi par l'Office National des Forêts en vertu des dispositions de l'article L212-3 du code forestier.

Il expose les grandes lignes de ce projet :

- les motifs de la modification,
- les modifications des unités de gestion,
- les modifications du programme d'actions.

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, avec 2 abstentions (M. Denis QUEMIN et M. Didier SEIGLE) et 9 voix pour :

- Approuve la modification de l'aménagement de la forêt communale et le programme d'actions associé pour 2023 - 2042,

## **URBANISME :**

Le Maire a fait part à l'assemblée des demandes de permis de construire et demandes préalables arrivées depuis le dernier Conseil Municipal.

Lundi 03 juillet, Monsieur le Maire ira signer les documents en lien avec l'achat du terrain de M. Hervé BADIN, chez le notaire.

La modification n°2 du PLUI sera voté le 10 juillet en Conseil Communautaire.

## **DIVERS :**

### **Job été**

7 candidatures ont été réceptionnées en mairie pour les jobs d'été, Monsieur le Maire les a reçus dernièrement et après évaluation, 4 personnes ont été sélectionnées : Maxime du 03 au 13 juillet, Méline du 17 au 28 juillet, Tamara du 31 juillet au 11 août et Nolan du 14 au 31 août

### **Départ d'un Adjoint technique**

M. Marc BOURGUIGNON, Adjoint technique, quitte son poste à compter du 31 août, 6 candidatures ont été réceptionnées, 3 correspondent pas au profil, 1 candidature d'une personne du Gard, assez âgé, 1 candidature d'une personne de Châteauvilain et 1 candidature d'une personne de Beauvoir de Marc.

Monsieur le Maire va rencontrer ces personnes prochainement.

### **Départ d'un Adjoint administratif**

Mme Alexandra DREVON, Adjointe administrative principale, souhaite faire un Master en Collectivité Territoriale à compter du 18 septembre (formation 4 mois et stage 8 mois)

2 propositions nous sont faites, soit Mme DREVON se met en dispo durant son stage et sa formation, soit elle est rémunérée à 80% sans les primes durant ses 4 mois de formation et dans ce cas devra revenir en poste pour la durée d'un an.

### **Conseil d'école**

Mme Sylvie BOUCHON a fait un compte rendu du Conseil d'école. Pour la rentrée de septembre 2023, 79 élèves sont recensés, la répartition se fera différemment cette année, soit 22 élèves en petite section et grande section, 17 élèves en moyenne section et CP, 19 élèves en CE1 et CE2 et 21 élèves en CM1 et CM2.

L'école a participé au concours du prix de la citoyenneté et a fini 3<sup>ème</sup>. Une remise de prix de 300€ se fera le 6 juillet.

### **Prochain conseil municipal**

Lundi 17 juillet 2023 à 20h

Clôture de la séance : 22h32

Le Maire,  
Bertrand DURANTON

Le secrétaire de séance  
Fabrice HUTHER